

Le Courrier de Balbec



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES IMMOBILIERS DE CABOURG

N° 53-Hiver 2014

Site internet : blog.apic-cabourg.fr

SPÉCIAL ÉLECTIONS

L'ÉDITORIAL

Comme je vous l'avais annoncé dans notre précédent numéro, nous avons rencontré les cinq "têtes" de liste qui se présentent aux élections le 23 mars 2014. Nous les remercions vivement de nous avoir reçus et d'avoir répondu à nos questions, malgré leur agenda bien chargé.

Voici les questions que nous leur avons posées.

- 1-État des finances de la ville, et perspectives des impôts locaux, baisse?
- 2-Plan de circulation et de stationnement dans le Cabourg historique?
- 3-La digue, son entretien (perré et balustrade) sécurité et interdiction des vélos?
- 4-La plage, extension ou non des "bars-fastfoods" interdiction des pique-niques, son entretien?
- 5-Avenue de la Mer, piétonne ou non piétonne? Quand, comment?
- 6-Rénovation des rues, enfouissement des réseaux?
- 7-L'A.V.A.P. (Aire de Valorisation de l'

Architecture et du Patrimoine) qui remplacera la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) en juillet 2015, sera-t-elle revue avec l'emploi de matériaux modernes: PVC, aluminium, pour les huisseries (meilleure isolation et résistance dans la durée)?

Nous vous livrons dans ce "Spécial Élections" les réponses des cinq candidats dans l'ordre chronologique des rendez-vous que nous avons obtenus.

Vous voudrez bien tenir compte du fait que nous avons dû les résumer en retranscrivant le plus fidèlement possible leurs différentes propositions.

Je remercie chaleureusement Nicole Garrec qui m'a assisté avec l'efficacité que nous lui connaissons.

Nous nous retrouverons après la mise en place du nouveau Conseil Municipal que nous vous présenterons en avril, dans notre prochain Courrier de Balbec.

Henri de Selve de Sarran

Entretien avec Monsieur Tristan Duval

Liste: Vivre Cabourg ensemble

1-Les finances

Favorable pour nous présenter l'état réel des finances de la ville: un audit sera effectué rapidement. Conscient de la réalité et des conséquences de la baisse des aides de l'état et du transfert de certaines taxes, entre autres, vers la CCED, il n'envisage pas de baisse des impôts pour l'instant. Il s'engage également à faire un audit des comptes annuel.

2-Le plan de circulation

Le plan de circulation est à refaire en tenant compte de l'avis de la sécurité routière, des commerçants, des riverains et des associations cabourgeaises concernées. Objectifs : sécuriser les déplacements urbains (création d'une zone 30 dans l'éventail, sécuriser les pistes cyclables). Faciliter les flux au sein de la station. Améliorer l'accès aux infrastructures.

Le stationnement doit être organisé en respectant les habitants des rues principales. Pose de plots aux abords des portes de garages. Repousser le stationnement vers des zones spécifiques par la création de parkings payants. La durée du stationnement gratuit sera repensée.

3-La digue

La digue sera sanctuarisée, et on veillera à son entretien (perré, balustrade, épis)

4-La plage

La situation des trois bars existants est liée aux concessions engagées pour dix ans. Réflexion sur le service rendu en

terme de tourisme, en évitant la concentration sur une seule zone, et en veillant à l'esthétique de ces installations. Nous serons vigilants pour le déplacement du sable protégeant ces installations.

5-Avenue de la Mer

L'avenue de la Mer ne sera pas piétonne en permanence. En juillet et août et dans les périodes d'affluences, il faudra s'adapter aux prévisions météorologiques.

6-Rénovation des rues

Confirme la poursuite de la rénovation des rues avec enfouissement des réseaux dans le cœur historique pour veiller à l'esthétique de la ville.

7-AVAP (ex. ZPPAUP)

Il faut éviter que la ZPPAUP ne tombe en juillet 2015 entre les mains de l'architecte des bâtiments de France. Il faut évoluer vers l'intégration de matériaux modernes, en associant les professionnels de l'immobilier et les associations des propriétaires pour l'élaboration d'un cahier des charges.

Entretien avec Monsieur Pascal Sourbé

Liste: Couleurs Cabourg

1-Les finances

Il y aura des explications détaillées sur le budget de la ville (principal et annexes).

Le choix politique de P.Sourbé est d'alléger la pression fiscale pour 2015 par une diminution de 4% de la part communale de la taxe d'habitation, et de 1.75% du

montant de la taxe foncière.

2-Le plan de circulation

P.Sourbé n'est pas favorable à modifier le plan de circulation qui coûterait environ cinquante mille euros au cas où il serait fait par un cabinet spécialisé. Éventuellement, on pourrait installer des plots à des points stratégiques pour empêcher le stationnement.

Le stationnement pose un problème au maximum vingt à vingt cinq jours, en juillet et août.

Pour favoriser la rotation avenue de la Mer, il ne souhaite pas augmenter la durée du stationnement (20 mn) des nouvelles bornes installées.

3-La digue

P.Sourbé s'engage à poursuivre les obligations prises au conseil municipal pour l'entretien de la digue et son amélioration. La balustrade sera rénovée par tranches. Pas de piste cyclable y compris à Cap Cabourg. Interdiction des vélos mais tolérance hors week-end et vacances.

4-La plage

P.Sourbé est opposé à la multiplication des bars, aux pique-niques et aux chiens qui peuvent apporter des nuisances, notamment sur la qualité des eaux de baignade.

Après instauration d'une table ronde sur la sécurité, il souhaite autoriser les chevaux sur la plage.

Il sera attentif au déplacement du sable sur la plage et souhaite effectuer une étude pour veiller au "biotope" de celle-ci.

5-Avenue de la Mer

Elle doit rester un espace partagé entre piétons, vélos et voitures. Peut-être faudrait-il prévoir cette zone en limitant la vitesse à 20 km/h pour obliger les voitures

à ralentir. Elle ne sera pas piétonne deux mois consécutifs.

6-Rénovation des rues

Elles doivent se poursuivre, (avenue Albert 1er budgétisée). Il faut consacrer huit cent mille euros par an à la voirie. L'enfouissement des réseaux est une question de coût (trois fois plus cher). Il faut réfléchir en fonction du nombre de rues à rénover.

7-AVAP (ex.ZPPAUP)

La ZPPAUP a vécu, mais les matériaux peuvent évoluer.

Il faudra donc faire évoluer l'AVAP vers l'emploi de nouveaux matériaux pour réaliser des économies d'énergie tout en maintenant la qualité et l'esthétique de l'ensemble du patrimoine.

Entretien avec Madame Florence Lepennetier

Liste: Cabourg pour tous

1-Les finances

F.Lepennetier est favorable pour fournir un état clair et précis de ce qui a été fait afin d'avoir une idée exacte des dettes y compris les emprunts renégociés.

Les impôts locaux ne bougeront pas les premières années, car il faudra tenir compte de la baisse des dotations de l'état.

2-Plan de circulation

Il faut le revoir dans le cadre d'une politique globale de la ville par une étude sérieuse confiée à des personnes de métier. L'investissement en vaut peut-être la peine. F.Lepennetier est favorable à la suppression des parkings payants tout en

réfléchissant aux points stratégiques (comme l'avenue de la Mer). Elle signale que des malfaçons ont été constatées concernant les stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite.

Dans un souci de sécurité, une réflexion est à mener sur la circulation des vélos en ville.

3-La digue

Son entretien régulier doit être assuré car elle fait partie du patrimoine cabourgeois.

4-La plage

F.Lepenmetier s'affirme contre la multiplication de l'installation des bars.

Elle est consciente du danger représenté par le déplacement du sable pour effectuer l'installation des plates-formes commerciales (formation de vasières). Il faudrait peut-être faire une étude sérieuse pour éviter de voir la plage disparaître peu à peu.

Pour le principe, elle est contre les vélos sur toute la longueur de la digue, à l'exception de certaines heures et périodes en basse saison.

5-Avenue de la Mer

Elle ne peut-être totalement piétonne. Il est indispensable de trouver un équilibre. La question doit être travaillée au cours de l'étude évoquée pour le plan de circulation.

6-Rénovation de rues

Il faut établir un calendrier de priorités pour la réalisation des travaux. L'enfouissement des réseaux représente un coût élevé, il faut donc voir les possibilités au moment de la programmation des travaux. Il faut aussi réfléchir à un embellissement de Cabourg, quel que soit le quartier.

7-AVAP (ex. ZPPAUP)

Il faut autoriser l'emploi des matériaux actuels dans le sens des accords de Grenelle pour des économies d'énergie, tout en veillant à préserver le patrimoine architectural de la ville.

Entretien avec Madame Dominique Joly

Liste : Cabourg autrement

1-Les finances

D.Joly souhaite un éclaircissement sur les dettes réelles de la ville. Elle voudrait baisser symboliquement la taxe d'habitation dès 2014, ensuite il faudra faire des économies pour arriver à une baisse substantielle des taux.

Elle est toutefois préoccupée par la situation du casino (soixante dix emplois dont une majorité est tenue par des Cabourgeois) et sera vigilante à ce problème.

Pour valoriser la commune, elle souhaite instaurer un climat de confiance afin d'attirer de futurs investisseurs.

2-Plan de circulation

Le plan actuel ainsi que le stationnement dans la zone touristique ne sont pas satisfaisants, il faut le repenser.

Le temps de stationnement avenue de la Mer (20 minutes) lui semble suffisant. Elle n'est pas pour la création de nouveaux parkings, le temps de stationnement gratuit sur les parkings actuels pourrait être mieux organisé et réajusté: par exemple, des panneaux lumineux indiquant les jours de gratuité et les places disponibles seraient une amélioration.

3-La digue

Elle est satisfaite de cette rénovation tout en regrettant qu'elle ne soit pas prolongée jusqu'à l'avenue Durand-Marimbau. Son entretien (perré, balustrade...) devrait être inclus dans celui de la voirie, et planifié par tranche.

Comme sur les planches de Deauville, la digue doit être réservée aux piétons et à la détente et sans vélos, lesquels représentent un danger pour les enfants.

4-La plage

D.Joly est contre les pique-niques et la multiplication des bars sur la plage. Sensibilisée à la préservation de l'écosystème, elle estime nécessaire de veiller au déplacement raisonnable du sable effectué à chaque saison, pour protéger les installations.

5-Avenue de la Mer

D.Joly souhaite que celle-ci soit piétonne du 15 juillet au 20 août, pour créer une culture non bruyante dans la rue.

Elle sera attentive à la tenue vestimentaire des vacanciers circulant dans Cabourg, ainsi qu'aux nuisances créées par les excréments des chiens: "verbaliser une minorité pour le confort d'une majorité".

6-Rénovation des rues

D.Joly poursuivra la rénovation des rues, avec si possible l'enfouissement des réseaux dans l'éventail.

7-AVAP (ex. ZPPAUP)

D.Joly signera une convention et reverra la réglementation afin d'y intégrer l'emploi de nouveaux matériaux.

Objectif: il faudra réglementer l'installation des panneaux publicitaires et mieux fleurir les entrées de la ville.

Développer la station balnéaire pour une montée en gamme de Cabourg.

Entretien avec Monsieur Michel Legendre

Liste : Vous + Nous, unis pour Cabourg.

1-Les finances

Un audit sera fait dès l'arrivée de la nouvelle équipe, et les résultats seront publiés.

Veut une gestion responsable et réaliste, pour cela deux objectifs:

-diminuer l'endettement, ne pas engager des investissements lourds, seules les urgences seront traitées ;

-baisser la pression fiscale et jouer la prudence, en faisant des économies, par exemples: suppression d'images monumentales sur le Grand Hôtel, diminution de la subvention accordée au Festival du film.

2-Plan de circulation

Il faut revoir le plan, et développer l'installation de nouveaux parkings, par exemple: sur l'ancien terrain Besneux ou à côté de l'ancienne caserne des pompiers, pour diminuer les stationnements sauvages. M.Legendre est favorable aux parkings payants. Il sera créé un forfait résidentiel de stationnement pour un prix symbolique, permettant aux Cabourgeois de s'affranchir des contraintes de paiements. Un forfait visiteur pourrait aussi être envisagé sur une période déterminée.

3-La digue

Son entretien doit être maintenu.

Les vélos sont interdits hors piste cyclable, les week-ends à partir de Pâques et pendant les deux mois d'été.

4-La plage

La plage est un atout pour Cabourg. Il est donc contre la multiplication des bars restaurants et contre les pique-niques. Il souhaite une action de sensibilisation à la civilité pour que chacun ramasse ses déchets. Il faut éviter l'emploi régulier des pelleteuses qui détruisent l'écosystème.

5-Avenue de la Mer

C'est un grand problème que de satisfaire tout le monde. Elle pourrait être piétonne de 10 h à 20 h les gros week-ends (Pâques et mai) et ceux des deux mois d'été. La sécurité serait présente dans tous les domaines; les stationnements sauvages et gênants seraient verbalisés.

6-Rénovation des rues

Ce qui a été fait est insuffisant. L'état de certaines rues laisse à désirer. Toutes les voiries seront refaites dans les six ans à venir. L'enfouissement, c'est bien, mais le coût en est trop élevé; s'il est justifié esthétiquement, il ne l'est pas toujours techniquement (exemple: en zone submersible)

7-AVAP (ex.ZPPAUP)

Il faudra refaire la convention en allant vers son assouplissement. L'emploi de nouveaux matériaux va dans le bon sens.

Le Courrier de Balbec

N° ISSN : 283-9299

Comité de rédaction :

Conseil d'administration

B.P. 69 - 14390 Cabourg

Achévé le 12/03/2014